

Paris, le 20 février 2018

Communiqué de presse n° 2018-03

Premier rapport dédié au dispositif Olinpe

L'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) publie aujourd'hui son premier rapport dédié au dispositif de transmissions d'informations Olinpe (dispositif d'« observation longitudinale, individuelle et nationale en protection de l'enfance »). Cette publication vient compléter son douzième rapport au Gouvernement et au Parlement, rendu public en janvier dernier.

Après un rappel de la chronologie et de son cadre législatif (notamment les changements introduits par la loi du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfant), puis un état des lieux de sa mise en œuvre, le rapport expose les moyens par lesquels l'ONPE accompagne ce développement et met en valeur les données produites. Les dernières données chiffrées disponibles y sont présentées.

Le rapport se conclut par une série de 10 préconisations pour soutenir la mise en œuvre du dispositif en 2018.

Le rapport sur le dispositif Olinpe (ainsi que sa note de synthèse) est disponible sur le [site de l'ONPE](#).

Contact presse : 01 53 06 68 92 / direction@onpe.gouv.fr

Visitez notre site et abonnez-vous à notre lettre : www.onpe.gouv.fr